FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

VOLET 1 • PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

1.	Nom de l'organisme (tel que le document juridique)		
2.	Adresse du siège social		
Télépl	hone :		
Téléco	opieur :		
Courr	iel:		
Site I	nternet :		
3.	Représentant de l'organisme responsable de la présente demande		
Fonct	ion ou titre :		
4.	Budget global de l'organisme	\$	
5.	Montant de l'aide financière demandée	\$	

6. **Portrait de l'organisme :** Décrire le mandat, les objectifs, le territoire, les services, la nature et le nombre de membres de votre organisme. Vous pouvez joindre tout document pertinent à cet effet.

7.	Description du plan d'action annuel de l'organisme. Vous pouvez joindre tout document pertinent à cet effet.

8. **Budget de l'organisme :** Le budget doit être détaillé et clairement faire ressortir les dépenses auxquelles vous appliquerez l'aide financière de l'arrondissement, vos revenus autonomes et les subventions reçues ou à venir des gouvernements et des autres instances municipales. Vous pouvez joindre tout document pertinent à cet effet.

- 9. En plus de l'information et des documents pertinents fournis aux points 6, 7 et 8, la demande doit obligatoirement être accompagnée des documents suivants :
- la documentation confirmant le statut juridique de l'organisme et copie de la résolution de son conseil d'administration autorisant le signataire à déposer la demande;
- les états financiers de l'exercice précédant, ainsi qu'un rapport d'activités;
- la liste des membres et le montant de leur cotisation (si applicable).

OBLIGATIONS DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE

En contrepartie de l'aide financière accordée par l'arrondissement de Ville-Marie, l'organisme bénéficiaire s'engage à :

- Utiliser cette somme pour payer ses frais de fonctionnement. L'aide financière ne pourra pas être utilisée pour financer des événements ou autres initiatives organisées par l'organisme;
- Aviser promptement et faire approuver par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises tout changement aux objectifs de l'organisme ou à son plan d'action;
- Mentionner que «l'organisme bénéficie du soutien financier de l'arrondissement de Ville-Marie» dans tous les documents émanant de l'organisme;
- Produire, à la satisfaction de la Direction, un bilan des réalisations et un compte-rendu financier dans les trois mois suivant la fin de son année financière, faute de quoi l'organisme ne pourra bénéficier d'une nouvelle subvention.

Nous soussignés ————————————————————————————————————	
(nom de l'organisme)	
Après avoir pris connaissance du présent programme de soutien financier aux organismes à caractère économique de l'arrondissement de Ville-Marie ou autres OBNL développant des initiatives ou projets ayant un impact significatif sur l'activité commerciale au sein de l'arrondissement, certifions que les renseignements et documents fournis à l'appui de notre demande sont exacts et complets.	
Nous nous engageons à respecter toutes les obligations contenues au présent programme advenant l'acceptation, en totalité ou en partie, de notre demande d'aide financière par l'arrondissement de Ville-Marie.	
Signataire:	
Nom et fonction du représentant autorisé :	

ENVOI DU FORMULAIRE

Vous pouvez faire parvenir le présent formulaire, ainsi que les documents nécessaires à joindre à votre demande, par courriel à l'adresse suivante : claude.rainville@ville.montreal.qc.ca

Si vous ne possédez pas ces documents en format numérique, il vous est possible de nous les faire parvenir à l'adresse ci-dessous :

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises À l'attention de M. Claude Rainville, chef de division Division du développement économique Arrondissement de Ville-Marie 800, boulevard De Maisonneuve Est, 17e étage, Montréal (Québec) H2L 4L8

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez communiquer avec :

Pierre Gaufre, commissaire Michel St-Louis, commissaire

☎:514 872-7203 **☎**:514 872-8524

□ : pierre.gaufre@ville.montreal.qc.ca
□ : mstlouis@ville.montreal.qc.ca

Liste des documents à fournir

Assurez-vous d'avoir fourni tous les documents requis pour que votre demande soit complète. À moins d'une justification de l'organisme, votre demande sera prise en considération uniquement lorsque tous les documents auront été déposés.

0 1. Le formulaire dûment complété; 0 Information sur l'organisme 0 Plan d'action 0 Budget ventilé poste à poste pour l'exercice visé 0 2. Le document confirmant le statut juridique de l'organisme; 0 3. La résolution du conseil d'administration autorisant le signataire à déposer la demande; 0 4. La liste des membres du conseil d'administration; 0 5. Les états financiers de l'exercice précédant, ainsi qu'un rapport d'activité; 0 6. La liste des membres et le montant de leur cotisation (si applicable).